

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2017



Version française de l'ensemble des activités de la Ligue Braille.  
Ce rapport est également disponible en néerlandais et sur notre site :  
[www.braille.be](http://www.braille.be), ainsi que sur demande en versions audio et braille.

ligue braille 

# TABLE DES MATIÈRES.

<b>1. PRÉAMBULE</b> .....	3
<b>2. LES PERSONNES AIDÉES EN 2017</b> .....	4
2.1. Un autre regard sur le quotidien .....	5
2.2. Un autre regard sur les études et le travail .....	8
2.3. Un autre regard sur les loisirs .....	11
<b>3. SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION</b> .....	15
3.1. Information et sensibilisation .....	15
3.2. Représentation et interpellations .....	18
<b>4. ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE</b> .....	20
4.1. Les volontaires .....	20
4.2. Les donateurs et testateurs .....	21
4.3. Les pouvoirs subsidants .....	21
4.4. Les personnes et entreprises clientes .....	21
<b>5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b> .....	23
<b>6. QUELQUES CHIFFRES</b> .....	24
<b>ANNEXES</b> .....	

L'approche de la Ligue Braille repose sur la volonté d'accompagner et de soutenir la personne handicapée visuelle afin qu'elle puisse acquérir ou maintenir une autonomie optimale lui permettant de faire ses propres choix. Cette approche s'inscrit dans les fondements de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes. Active dans toutes les régions de Belgique, la Ligue Braille propose des services gratuits couvrant l'ensemble des aspects et étapes de l'existence : aide sociale, accompagnement et apprentissage des techniques qui mènent à l'autonomie, formation et insertion professionnelles, activités culturelles et de loisirs, etc.

Photo de couverture : © Sébastien Van Mallegem

# 1. PRÉAMBULE.

En 2017, le nombre de personnes aveugles et malvoyantes aidées par la Ligue Braille a dépassé le seuil symbolique des 15 000. Elles sont 15 073 exactement, dont 1 130 nouveaux membres. Cette progression, constante depuis plusieurs années, est liée au vieillissement de la population et à la qualité des services fournis.

Tablettes et smartphones sont de plus en plus incontournables, tant dans la vie quotidienne que scolaire ou professionnelle. Beaucoup d'efforts ont été réalisés pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de s'approprier ces outils qui peuvent contribuer à une plus grande autonomie. Mais nous ne nous sommes pas limités à cet aspect. La Bibliothèque a introduit le braille numérique au catalogue. Les services orientés vers la culture et les loisirs ont élargi leur offre d'activités et d'animations pour toutes les catégories d'âges, notamment une nouvelle initiative, la « Malle à histoires », destinée à éveiller les plus jeunes à la lecture sur les divers supports adaptés.

La défense des droits des personnes handicapées visuelles est au cœur de nos préoccupations. Le Belgian Disability Forum (BDF), dont la Ligue Braille est membre, a montré que le monde politique belge méconnaît encore largement le contenu et les implications humaines de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. En outre, la complexité de notre paysage institutionnel, encore accentuée par la sixième réforme de l'État, entraîne une dispersion des compétences qui rend très difficile la mise en place de politiques globales et cohérentes, coordonnées entre les différents niveaux de pouvoir. En vue des prochaines élections communales de 2018, la Ligue Braille a transmis à tous les partis et aux collègues des bourgmestre et échevins de toutes les communes du pays un memorandum afin qu'ils puissent intégrer dans leurs programmes des mesures pour faciliter l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes à l'échelon local, celui qui est le plus proche des citoyens.

Un sondage réalisé en vue de déterminer les axes de notre politique de communication a révélé que la Ligue Braille jouit d'une grande notoriété, mais que trop peu de personnes encore savent concrètement ce que nous faisons. D'où le thème de notre campagne annuelle de sensibilisation, « Chaque jour, la Ligue Braille accompagne les personnes aveugles et malvoyantes vers l'autonomie », qui visait à mieux faire connaître les activités de nos services, leur diversité, le fait qu'ils sont offerts gracieusement.

Comme chaque année, la Fondation pour les aveugles a apporté son soutien à la recherche en ophtalmologie. Cinq jeunes chercheurs ont été primés afin qu'ils puissent poursuivre leurs travaux et contribuer aux progrès de la médecine dans le domaine de la santé visuelle.

Il nous tient à cœur de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué aux réalisations présentées dans ce rapport : collaborateurs, volontaires, donateurs, sponsors et pouvoirs subsidiaires. L'apport de chacun compte et participe à la concrétisation de tous ces projets mis au service des personnes aveugles et malvoyantes !



**Michel Magis**  
Directeur



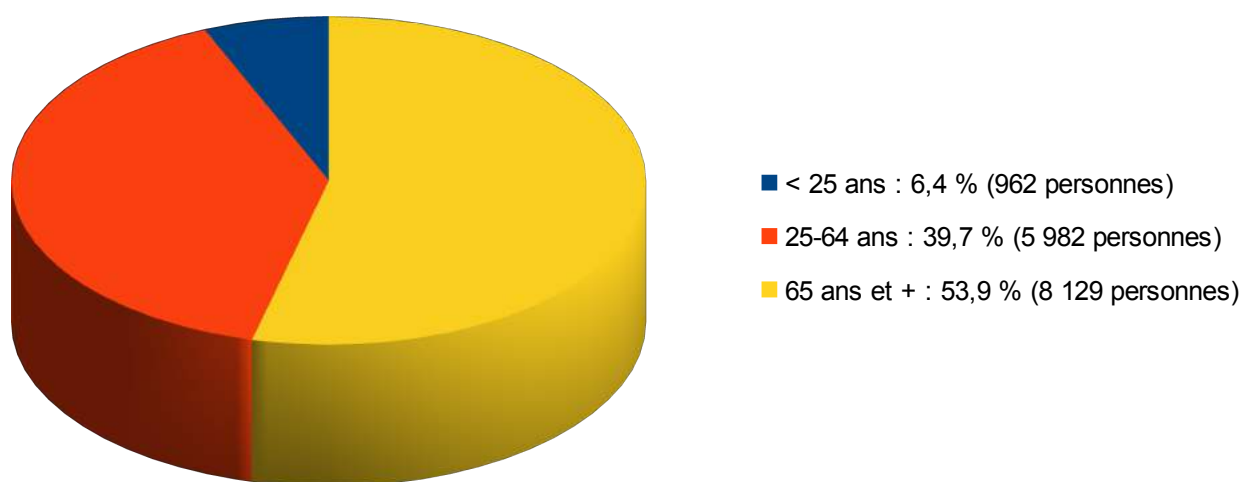
**Michel Berlo**  
Président

## 2. LES PERSONNES AIDÉES EN 2017.

En 2017, 15 073 personnes déficientes visuelles ont bénéficié d'une aide de la Ligue Braille afin de pouvoir développer ou conserver leur autonomie. Dans ce cadre, elles ont reçu gratuitement l'aide des assistants sociaux, ergothérapeutes, formateurs, jobcoaches, bibliothécaires, etc.

Tous ces services ne pourraient être offerts sans le précieux soutien des 131 membres du personnel, des 613 volontaires ainsi que des nombreuses personnes qui aident financièrement la Ligue Braille.

### Répartition des personnes aidées en 2017 par catégorie d'âge.



Plus de la moitié de nos bénéficiaires (8 129 personnes) ont plus de 65 ans et, parmi eux, 5 065 personnes (soit 62,3 % de ce groupe) ont plus de 80 ans. Ces chiffres reflètent les estimations de prévalence des déficiences visuelles dans les pays industrialisés, dont la majorité est due aux pathologies liées à l'âge.

De quels services les personnes handicapées visuelles disposent-elles ? Comment le grand public est-il informé et sensibilisé ? D'où provient le financement de nos services offerts gratuitement ? Ces facettes sont détaillées dans les pages suivantes.

## 2.1. Un autre regard sur le quotidien.

Devenir aveugle ou gravement malvoyant bouleverse le quotidien : la personne perd ses repères, rencontre des difficultés pour s'habiller, cuisiner, se déplacer, etc. La Ligue Braille accompagne gratuitement les personnes déficientes visuelles afin de (re)conquérir leur autonomie et de s'intégrer au mieux dans la société.

Dans un premier temps, nos assistants sociaux fournissent à la personne l'aide et les conseils nécessaires. Ils dressent avec la personne déficiente visuelle un bilan de sa situation et l'orientent vers d'autres services internes voire externes à la Ligue Braille en fonction des besoins. Les possibilités d'obtenir une aide des instances régionales, communautaires et fédérales sont évaluées avec la personne et les avantages sociaux et fiscaux auxquels elle peut prétendre lui sont expliqués. La Ligue Braille l'aide aussi à accomplir les démarches nécessaires auprès d'une agence d'aide aux personnes handicapées.

Les personnes handicapées visuelles s'interrogent souvent sur leur situation de vie, leur avenir, leur participation à la vie sociale, leurs possibilités professionnelles et l'octroi d'aide des pouvoirs publics. Une équipe d'experts est prête à examiner, en concertation avec la personne aveugle ou malvoyante et sur base de ses aspirations, comment optimiser son intégration sociale, scolaire ou professionnelle. Les importants changements survenus dans le secteur des soins en Flandre ont eu des répercussions sur le fonctionnement des services concernés.

S'habiller, cuisiner, s'occuper de son bébé, apprendre le braille, savoir se déplacer avec une canne blanche et/ou un chien-guide, choisir et utiliser des aides techniques, suivre des cours d'informatique, ... sont autant d'apprentissages dont bénéficient gratuitement les personnes gravement malvoyantes ou aveugles auprès de nos spécialistes en accompagnement.

Un éclairage adapté facilite les tâches de la vie quotidienne comme lire, écrire ou encore cuisiner. Au Labo de lumière, les personnes malvoyantes reçoivent, après des recherches personnalisées sur leurs besoins en lumière, des conseils sur la façon d'optimiser l'éclairage dans leur lieu de vie.

Afin d'apporter son expertise à un plus grand nombre de personnes aveugles et malvoyantes, la Ligue Braille gère, en collaboration avec le CHU Brugmann et l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola, le centre de réadaptation fonctionnelle HORUS. Notre association a également développé des collaborations avec d'autres structures hospitalières, notamment le centre de révalidation de l'UZ Leuven et de l'UZ Gent.

Outre les services fournis aux personnes aveugles et malvoyantes, la Ligue Braille organise des séances de sensibilisation au handicap visuel à destination des proches des personnes déficientes visuelles ainsi que des professionnels amenés à être en contact avec elles. Des centaines de personnes ont participé l'an dernier à de telles formations. Un résultat positif qui nous incite à continuer dans cette voie.

Horloges parlantes, réveils ou tensiomètres parlants, détecteurs de couleurs, téléphones à grandes touches, agendas en grands caractères, accessoires de cuisine adaptés, une canne blanche ou un lecteur Daisy, certains outils sont indispensables dans le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Dans le magasin de la Ligue Braille, le BrailleShop, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent acquérir une sélection de plus de 560 articles leur facilitant la vie. Elles peuvent d'ailleurs les tester au préalable. Les achats peuvent également être expédiés par la poste.



Photo : Chaque année, des milliers de personnes aveugles et malvoyantes bénéficient de l'aide de la Ligue Braille.

À la Ligue Braille, nous informons également les personnes déficientes visuelles des adaptations possibles permettant d'accroître leur autonomie dans leur vie privée ou scolaire. Nous les conseillons dans le choix de ces adaptations compte tenu de leur déficience visuelle, leur vision fonctionnelle, leurs besoins visuels et leurs activités. Le matériel adapté peut être conseillé et testé sur rendez-vous dans notre salle de démonstration (logiciels, barrettes braille, vidéo-loupes). Ces équipements peuvent ensuite être acquis auprès des fournisseurs de leur choix. Enfin, nous aidons les personnes dans les démarches visant à obtenir – lorsque c'est possible – une intervention financière dans l'achat de ces équipements de la part des pouvoirs publics.

Du 19 au 21 octobre 2017, se tenait le BrailleTech au siège social de la Ligue Braille. Ce salon annuel regroupe tous les fournisseurs de matériel adapté aux personnes malvoyantes et aveugles. Le BrailleTech offre ainsi l'opportunité de comparer et tester toutes les aides techniques disponibles et de bénéficier de l'avis objectif et professionnel de nos collaborateurs. Ces outils évoluent constamment et, chaque année, les nouveautés sont encore plus nombreuses. Lors de l'édition 2017, les visiteurs ont pu tester les derniers modèles de vidéo-loupes, de GPS ou encore de barrettes braille. Les clés de voûte du BrailleTech 2017 étaient sans aucun doute le BlindShell (un smartphone facile à manipuler, développé spécialement pour les personnes aveugles ou malvoyantes), le BrailleNote Touch (un seul appareil combinant une barrette braille compacte et un preneur de notes, pourvu d'un écran tactile et d'une barrette braille) et l'Orcam (des lunettes pourvues d'une petite caméra qui reconnaît des visages et des produits dans votre entourage). Les personnes déficientes visuelles ont eu l'occasion de participer à des ateliers : « Do it yourself avec des blocs Duplo », « Travailler la stéatite », « Le helpdesk iPad », « SIRI, les commandes vocales de base », « ZoomText : les raccourcis clavier » et « Lecture bien-être ». Les visiteurs aveugles et malvoyants pouvaient également suivre des sessions

d'info, comme « Persoonsvolgende financiering » (subside attribué à la personne), « Kitchen academy », « Money, money, money », « Baby care » et « Top 10 des applications pour iPhone et iPad ».



Photo : Des ateliers autour des nouvelles technologies sont organisés chaque année au BrailleTech.

Vu que l'utilisation des smartphones et tablettes dotés d'un nombre de fonctionnalités d'accessibilité pour personnes aveugles et malvoyantes, peut contribuer à une autonomie plus grande, la Ligue Braille a organisé des formations pratiques sur l'usage de ces nouveaux outils technologiques.

#### Quelques chiffres :

- En 2017, 1 130 personnes ont fait appel pour la première fois à nos services.
- 3 204 entretiens individuels ont été réalisés par les assistants sociaux.
- 880 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le développement de leur autonomie et 466 ont été conseillées dans l'acquisition d'une aide technique.
- Au Centre HORUS, 151 personnes déficientes visuelles ont suivi une revalidation.
- 1 475 personnes ont visité le BrailleTech.
- Au BrailleShop, 153 lecteurs Daisy ont été fournis, souvent avec l'aide financière de la Ligue Braille et de la Loterie Nationale.

## **HORUS :**

Afin d'améliorer son développement moteur, cognitif, social, affectif et fonctionnel, une rééducation de la personne déficiente visuelle est parfois nécessaire. Quelles que soient l'origine et la nature des complications liées au handicap visuel, l'objectif de prise en charge du Centre HORUS est de permettre à la personne de recouvrer la plus grande autonomie possible. La personne handicapée visuelle peut compter, au Centre HORUS, sur une équipe pluridisciplinaire : des ophtalmologues revalidateurs, des orthoptistes, des thérapeutes en matière de mobilité et de vie journalière, un psychologue, une kinésithérapeute, une psychomotricienne et des assistants sociaux. Né de la collaboration entre le Centre Hospitalier Universitaire Brugmann, l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola et la Ligue Braille, HORUS est le seul centre bruxellois de rééducation fonctionnelle agréé par l'INAMI pour la cécité et la malvoyance.

## **2.2. Un autre regard sur les études et le travail.**

Les personnes confrontées à un handicap visuel se posent beaucoup de questions à propos de leur avenir, des possibilités de formation ou de carrière professionnelle. La Ligue Braille les aide à trouver des réponses. Des tests cognitifs, des techniques de sélection spécifiques et un entretien destiné à déceler leur motivation et leurs aspirations personnelles permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de découvrir les possibilités qui s'offrent à elles. Avec l'aide et l'enthousiasme de l'équipe expérimentée de la Ligue Braille, ces personnes peuvent ainsi définir leurs perspectives d'avenir.

L'école et les études sont une étape essentielle dans la construction du futur et une scolarité réussie peut favoriser l'intégration sociale et l'épanouissement personnel. Mais entreprendre et poursuivre des études implique des efforts importants pour les étudiants aveugles et malvoyants et nécessite du matériel parfois coûteux. C'est pourquoi la Ligue Braille estime essentiel de les encourager aussi financièrement. Grâce à l'appui de généreux donateurs, de la Loterie Nationale et du Fonds Ouvry, 229 élèves et étudiants ayant une déficience visuelle ont obtenu une bourse d'études pour l'année académique 2016-2017.

En 2017, la Ligue Braille a gardé des contacts avec plusieurs écoles spécialisées comme l'IRSA et l'Institut Alexandre Herlin, afin de leur présenter les différents services de la Ligue Braille qui pourront soutenir les élèves dans leurs études, leur recherche d'emploi et leur vie quotidienne. Ces collaborations se sont enrichies avec d'autres contacts externes, tels que des universités, des hautes écoles, des écoles de promotion sociale, des services d'aide aux personnes handicapées, des fédérations d'employeurs, etc.

En région bruxelloise, la Ligue Braille a collaboré à un nouveau projet « Appui à la formation professionnelle », qui a pour finalité l'insertion socioprofessionnelle des personnes à besoins spécifiques par le biais de formations. Le projet Tremplin mis en place par Bruxelles Formation a remporté un franc succès : 16 personnes ont été suivies par le Service d'encadrement pédagogique de la Ligue Braille, alors que l'objectif était de parvenir à 6 suivis. Le projet a aussi permis de développer la visibilité de la Ligue Braille et les interactions entre services.

Beaucoup d'élèves ayant un handicap visuel et qui n'ont pas opté pour l'enseignement spécialisé, effectuent aujourd'hui leur scolarité dans l'enseignement ordinaire. Avec le soutien et l'encadrement des accompagnateurs de la Ligue Braille, ils peuvent évoluer de la même manière que leurs camarades de classe.



Un nombre croissant de personnes aveugles et malvoyantes qui souhaitent suivre des études ou entreprendre un projet d'emploi ou de maintien à l'emploi font appel à nos services et ont donc besoin de matériel adapté. Après un examen de la situation, l'environnement de la personne et son poste de travail peuvent dans ce cas être aménagés de manière adéquate (logiciel d'agrandissement, vidéo-loupe, synthèse vocale, barrette braille, preneur de notes, etc.). Ceux qui le souhaitent peuvent aussi faire appel à un encadrement pédagogique et à l'aide d'un accompagnateur. Enfin, grâce au Service de transcription, les syllabi et autres documents peuvent être transcrits en braille, en grands caractères, en version audio ou numérique.

À la Ligue Braille, les personnes aveugles et malvoyantes trouvent toute l'information dont elles ont besoin pour pouvoir se lancer sur le marché du travail. En même temps, elles peuvent suivre une formation professionnelle adaptée à leur handicap : braille, français, néerlandais, anglais, bureautique, techniques d'accueil et de communication, législation sociale, techniques d'entretien, utilisation de tablettes et smartphones, etc. Une attention particulière est accordée aux besoins spécifiques de chacun, à la connaissance et à l'utilisation des aides techniques, au lancement sur le marché du travail, à la formation continue, aux stages et aux formations en entreprises. La tranche d'âge la plus représentée parmi les personnes accompagnées en 2017 est celle des 25-44 ans.



Photo : La Ligue Braille accompagne également les employeurs dans l'intégration de collègues aveugles ou malvoyants.

Les jobcoaches aident les personnes déficientes visuelles à se (ré)insérer professionnellement ou à conserver leur emploi. Ils les accompagnent également dans la préparation aux entretiens d'embauche. Ils peuvent aussi adapter le poste de travail et le matériel en fonction de l'emploi exercé. En 2017, le nombre de personnes suivies par les jobcoaches reste important. Nous observons l'arrivée sur le marché de services généralistes prenant peut-être insuffisamment en compte les spécificités du handicap visuel. Le nombre de personnes ayant plus de 50 ans et souhaitant maintenir leur emploi est lui en nette augmentation depuis 2015.

En plus d'accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, les jobcoaches ont aussi des contacts avec les employeurs. Ceux-ci sont informés des compétences professionnelles des candidats handicapés, des adaptations techniques possibles, des interventions publiques dans les coûts salariaux, etc. Ils bénéficient aussi d'une aide administrative. Des séances de sensibilisation peuvent être organisées pour les collègues de la personne déficiente visuelle afin qu'ils comprennent mieux ce que signifie vivre et travailler avec une déficience visuelle.

Les services néerlandophones liés à l'emploi – Expertisecentrum Visus & Werk et Gespecialiseerde opleidings-, begeleidings- en bemiddelingsdienst (GOB) – ont poursuivi leurs efforts en vue de répondre aux objectifs du VDAB<sup>1</sup>. Le nombre de personnes faisant appel au GOB de façon directe, donc sans être référée par un intermédiaire, a augmenté par rapport à 2016, ce qui confirme que le service est (re)connu de son public cible néerlandophone. Le GOB continue par ailleurs d'apporter son soutien aux entreprises et institutions en vue d'assurer l'accessibilité de leur processus de recrutement pour les candidats déficients visuels. Le GOB de la Ligue Braille est le seul à offrir un tel service spécialisé.

Le service francophone lié à l'emploi – Service d'insertion professionnelle (SIP) – a quant à lui participé à un groupe de travail Emploi-Formation concernant la problématique de la formation et de la sensibilisation aux handicaps. Le SIP a également participé aux réunions et à l'appel à projet Ergojob, au « Jobdating » de l'AViQ<sup>2</sup>, au « Duoday » de l'AViQ et du PHARE<sup>3</sup>, à la Journée des stagiaires de Bruxelles-Formation et à la Journée des rencontres partenaires organisée par Tracé Brussel. Le « Duoday » était cette année encore une belle expérience pour les candidats bruxellois et wallons et a permis au SIP de rencontrer des entreprises, de se faire connaître et d'envisager la future mise à l'emploi de personnes déficientes visuelles.

À Bruges, du 2 au 7 juillet 2017, avait lieu l'International Council for Education and Rehabilitation of People with Visual Impairment, European Region (ICEVI-Europe), sur le thème « Empowered by Dialogue ». La Ligue Braille y a présenté, devant un public enthousiaste, sa méthodologie d'accompagnement pour la recherche et le maintien de l'emploi.

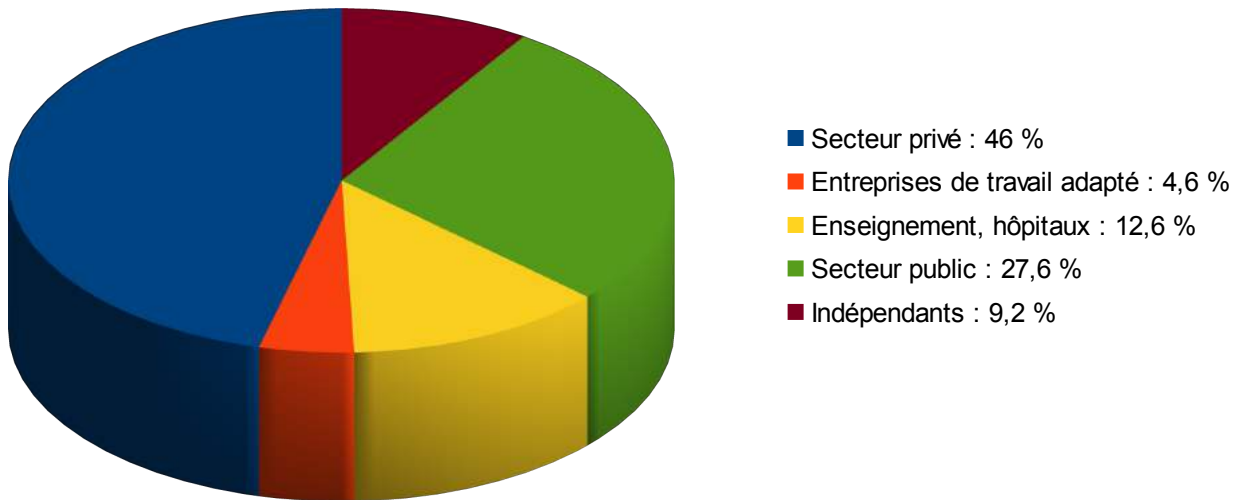
---

<sup>1</sup> VDAB : Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding.

<sup>2</sup> AViQ : Agence pour une Vie de Qualité.

<sup>3</sup> PHARE : Personne Handicapée Autonomie Recherchée.

## Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé ou maintenu un emploi en 2017 ?



### Quelques chiffres :

- 100 étudiants ont bénéficié d'un suivi dans leurs études.
- 329 personnes ont été suivies par la Ligue Braille dans leur projet d'emploi ou de maintien à l'emploi.
- 60,8 % des personnes qui ont clôturé leur suivi ont terminé avec succès un processus d'intégration professionnelle.
- 229 bourses d'études ont été octroyées.

### 2.3. Un autre regard sur les loisirs.

Assister à un concert, participer à des activités ludiques et créatives ou visiter un musée ne sont que quelques exemples d'activités qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de ne pas rester isolées. Les réunions des Clubs Braille, les excursions et les animations culturelles améliorent la confiance en soi, ouvrent une fenêtre sur le monde et développent la participation citoyenne. Les personnes déficientes visuelles sont stimulées par le fait de donner libre cours à leur imagination et leurs talents, et ce, dans une atmosphère qui favorise les contacts sociaux et l'échange d'expériences.

En 2017, 735 activités culturelles et de loisirs ont été organisées. Ainsi, les bénéficiaires ont notamment pu visiter le Musée national des jeux de cartes de Turnhout, le Palais du Coudenberg, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, la Porte de Hal, les cuisines Dovy, l'exposition sur Rik Wouters, le Musée Louvre-Lens, le marché de Noël de Valkenburg au Pays-Bas, la siroperie et la fromagerie du Pays de Herve et le Musée Hergé. Ils ont aussi pu profiter d'un beau séjour à Amsterdam, d'un stage bien-être organisé en été et assister à de nombreuses activités : concerts, conférences, ateliers maquillage, peinture, etc.



Photo : Régulièrement, la Ligue Braille organise des activités pour ses membres aveugles et malvoyants.

Plusieurs activités ont été spécifiquement prévues pour les adolescents et les enfants déficients visuels. Lors du BrailleDay, 48 enfants francophones et néerlandophones ont passé une belle journée sportive au Sportimonium. Ils ont pu y découvrir les équipements de sports très variés et s'essayer eux-mêmes à quelques disciplines. Tous ont ensuite été récompensés par une belle médaille d'or ! En juillet, 16 enfants aveugles et malvoyants ont séjourné à Ostende. Durant ce stage d'autonomie, les enfants ont appris de manière ludique à accroître leur indépendance, ce qui est très important pour leur intégration dans la société. Faire son lit, s'habiller, beurrer une tartine... ils ont gagné en autonomie ! À Bruxelles, à la mer ou encore en Ardennes, la Ligue Braille a aussi organisé différents stages et séjours. Pour les 6-12 ans, 3 stages de vacances ont été proposés – une initiation au théâtre, un stage multisports et un stage sur le thème d'Halloween –, ainsi que 2 séjours d'une semaine, l'un à la mer, l'autre à la ferme. Pour les 12-16 ans, 3 jours de randonnée ont été organisés. Quant aux 16-25 ans, la journée « Sensations » les a cette fois emmenés à Malines pour un tour en moto des plus dépaysants !



Photo: La Ligue Braille offre des stages en pleine nature pour les enfants, à la campagne ou à la mer !

La Ludothèque de la Ligue Braille offre un autre moyen aux personnes aveugles et malvoyantes de se divertir. Jeunes et moins jeunes peuvent y trouver des jeux adaptés en grands caractères, en braille ou munis de marquages spécifiques. Jouer est indispensable à chacun et favorise l'intégration. Grâce au jeu, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent améliorer leur habileté, leur stratégie et leur vocabulaire, mais également entretenir des contacts sociaux. En 2017, la Ludothèque a continué d'enrichir sa collection et dispose actuellement de 412 jeux adaptés.

Lire est aussi un bon moyen de s'épanouir. Pour cela, la Bibliothèque met gratuitement à disposition des livres en braille, en grands caractères, audio ou tactiles. Notre Bibliothèque est la plus importante bibliothèque adaptée de Belgique francophone, avec un catalogue de plus de 28 000 livres et 1 273 lecteurs actifs. 34 465 prêts ont été effectués en 2017, soit en moyenne 94 prêts par jour !

Le Service de transcription étoffe chaque année de centaines d'ouvrages le catalogue de la Bibliothèque. Ce Service aide aussi les personnes déficientes visuelles en transcrivant, à leur demande, des ouvrages au format audio, en braille ou en grands caractères. En 2017, le Service a produit 1 103 livres audio, une production comparable à celle des grosses associations françaises. Pour les lecteurs néerlandophones, nous travaillons en étroite collaboration avec la Luisterpuntbibliotheek.

La Bibliothèque produit aussi ses propres publications : deux magazines sonores (*Des idées et des livres* et *Tapage*) et une « newsletter ». Un large choix d'animations très diversifiées et adaptées pour tous les âges est également proposé : animations littéraires, clubs de lecture, tables de conversation (néerlandais, anglais et français langue étrangère), clubs numériques, fête de Saint-Nicolas.

En 2017, la Bibliothèque a réalisé différentes « Malles à histoires » destinées à promouvoir la lecture chez les enfants aveugles et malvoyants. Déguisements et accessoires liés à la thématique de la malle (animaux, princesses, pirates, aventures, etc.), iPad, lecteur Daisy, livres adaptés, ces malles contiennent tout ce qu'il faut pour que parents et enfants se plongent dans l'univers du livre et de la lecture. Des séances d'explication sont aussi prévues pour que les personnes intéressées puissent pleinement en profiter.

Une autre nouveauté consiste à mettre à disposition des lecteurs des livres en braille numérique. Une belle avancée qui prouve encore une fois que la Bibliothèque de la Ligue Braille est à la page !

La Bibliothèque a aussi sensibilisé un large public en participant à la Foire du livre et au Projet Éléonore. À la Foire du livre, les animations de lecture sensorielle ont rassemblé 119 participants, et sur le stand, la cabine d'enregistrement a accueilli 81 lecteurs. Pour le Projet Éléonore – projet qui propose à des groupes de jeunes voyants de lire oralement les ouvrages en lice pour le Prix Farniente, prix littéraire décerné par la jeunesse – 124 adolescents ont pu découvrir les coulisses de la création des livres Daisy. En 2016, la Bibliothèque avait lancé « Je lis pour toi », projet qui invitait les volontaires à enregistrer des livres audio à leur domicile. En 2017, 330 livres ont ainsi été rajoutés au catalogue ! Tout ça grâce à des lecteurs qui lisent à voix haute confortablement installés dans leur salon.

#### Quelques chiffres :

- On a comptabilisé 5 959 participations aux 735 activités socioculturelles organisées.
- 256 prêts de jeux adaptés ont été effectués par la Ludothèque.
- La Bibliothèque comprend au total 28 358 livres, dont 5 291 en braille, 4 236 en grands caractères et 18 831 livres audio. Cela représente une progression de 4 390 ouvrages.
- 34 465 livres ont été prêtés en 2017, dont 8 154 téléchargés depuis notre catalogue en ligne ([bibliotheque.braille.be](http://bibliotheque.braille.be)).
- Pour la Bibliothèque, le Service de transcription a produit 40 livres en braille (soit 216 volumes) et 145 en braille numérique, 8 livres en grands caractères (soit 18 volumes) et 933 livres audio aux normes Daisy.
- Le Centre de documentation ouvert à tous (personnes voyantes comme déficientes visuelles) regroupe 7 354 documents concernant la vision et le handicap visuel.

## 3. SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.

### 3.1. Information et sensibilisation.

La Canne Blanche, revue trimestrielle de la Ligue Braille, est envoyée aux personnes aveugles et malvoyantes ainsi qu'aux donateurs et aux relations institutionnelles de l'association. Cet outil de liaison leur apporte une information complète sur l'actualité sociale et législative relative au handicap, sur les aides existantes, sur les initiatives et activités de la Ligue Braille.

Par ailleurs, le site web – [www.braille.be](http://www.braille.be) – et les réseaux sociaux sont désormais indispensables parmi les canaux de communication de la Ligue Braille. Informations d'actualité et annonces d'activités y sont diffusées très régulièrement et accessibles à tout moment.

Comme le démontrent les statistiques de fréquentation du site web, les visiteurs y sont de plus en plus nombreux et grâce aux outils de navigation adaptés, les personnes aveugles ou malvoyantes y trouvent aisément l'information qu'elles recherchent. Des newsletters sont envoyées tous les mois aux personnes qui s'y abonnent via le site web.

Les réseaux sociaux permettent d'informer et de sensibiliser un large public. La Ligue Braille est présente sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube (avec plus d'une centaine de vidéos). Les activités de notre association sont suivies par 8 455 personnes actives sur ces réseaux sociaux, soit une croissance de 15 % en un an.

Pour sensibiliser le public au handicap visuel, la Ligue Braille organise des visites guidées du siège de l'association et du Musée Braille, pour les écoles, les associations et d'autres groupes de personnes intéressées. En 2017, 2 573 visiteurs y ont pris part. Ces visites permettent de mieux comprendre le monde du handicap visuel et de découvrir la grande diversité des services offerts par notre association. En outre, des séances de sensibilisation auprès de professionnels ont permis de toucher 1 091 personnes.



Photo : Le Musée Braille permet de mieux comprendre les outils utilisés par les personnes aveugles et malvoyantes à travers le temps.

Pour aller à la rencontre du public et promouvoir ses services, la Ligue Braille a participé à de nombreux événements, foires et salons partout en Belgique. À Bruxelles, par exemple : *Foire du livre, 20 km de Bruxelles, Fête de l'Iris, Fête nationale, Fête des familles, Tournée généreuse, Nocturne des Musées bruxellois*, etc. En Wallonie : *Retrouvailles à Liège, Foire de Libramont, Salon Charleroi-Hainaut Seniors, Creativa à Namur*, etc. En Flandre : *Ziezobeurs à Anvers, Baby Days à Courtrai, Reva à Gand, Leuven Autovrij*, etc.

Notre association a également pris part à *Music For Life*, la grande opération de solidarité de Studio Brussel.



Photo : L'impressionnante équipe de la Ligue Braille aux 20km de Bruxelles !

En 2017, la « Semaine de la Ligue Braille », grande campagne organisée chaque année par notre association, avait pour thème : « **Chaque jour, la Ligue Braille accompagne les personnes aveugles et malvoyantes vers l'autonomie** ». L'objectif était d'informer et de sensibiliser le public sur ce que la Ligue Braille met en place pour aider les personnes déficientes visuelles dans leur (re)conquête de l'autonomie. Les services proposés par la Ligue Braille sont gratuits et concernent tous les aspects de la vie : organiser son habitat, réinventer sa mobilité, accomplir les tâches ménagères, profiter des loisirs, gérer ses démarches administratives, mener une vie professionnelle active, ... La campagne s'est déclinée sur différents supports : des spots en télévision et en radio, un site web, un dépliant, des affiches dans le métro bruxellois, une forte présence sur les réseaux sociaux, mais aussi des animations sur les marchés d'Ath, Courtrai, Liège, Louvain et Schaerbeek pour inviter les passants à faire leurs courses à l'aveugle.





Photo : Affiche diffusée lors de la Semaine de la Ligue Braille 2017.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, a parmi ses missions le soutien à la recherche dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est aidée par un Comité scientifique composé de professeurs d'ophtalmologie des 7 universités du pays et présidé par le professeur Jean-Jacques De Laey. En 2017, 5 jeunes chercheurs, sélectionnés par un jury international, ont reçu chacun un prix de la Fondation pour les aveugles à hauteur de 60 000 euros au total : Jurgen Sergeys (KUL), Miriam Bauwens (UGent), Bert Van den Bogerd (UAntwerpen), Vincent Foucard (ULB - CHU Saint-Pierre) et Ilse Bollaerts (KUL).



Photo : Cinq jeunes chercheurs en ophtalmologie primés en 2017.

Une action de sensibilisation des ophtalmologues a été entreprise lors du congrès Ophthalmologica Belgica fin novembre 2017. La Ligue Braille leur a remis un dépliant et une clé usb rassemblant une série d'informations utiles à donner au patient à qui il faut annoncer un diagnostic de malvoyance grave ou de cécité.

### **3.2. Représentation et interpellations.**

Comme elle le fait depuis de très nombreuses années, la Ligue Braille défend les droits et les intérêts des personnes handicapées visuelles auprès des différents niveaux de pouvoir (locaux, régionaux, communautaires, fédéral ou européen). Notre association assure ainsi une présence active au sein de 28 instances consultatives et de décision dont : les Conseils consultatifs des personnes handicapées de différentes communes, le Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, le Comité de branche handicap de l'AViQ, le Brusselse Adviesraad Welzijn van de Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC), le Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH), le Belgian Disability Forum (BDF), l'European Blind Union (EBU), etc.

En Flandre, malheureusement, il n'existe toujours pas de concertation structurée entre les représentants des personnes handicapées et le gouvernement flamand. En 2017, les anciens membres du projet « Niets Over Ons Zonder Ons » (NOOZO – Rien sur nous sans nous), dont la Ligue Braille fait partie, ont poursuivi leurs démarches auprès des responsables politiques pour qu'un conseil d'avis flamand soit constitué dans cette région. Force est de constater qu'il s'agit d'un long cheminement semé d'embûches ; le dossier est resté de nombreux mois sur le bureau du ministre de l'Égalité des chances. Malgré, ou en raison de cette situation, la Ligue Braille continue d'y jouer son rôle.

La Ligue Braille est aussi membre de la « braille-autoriteit », qui réunit des organisations sans but lucratif de Flandre et des Pays-Bas en vue de fixer des normes largement acceptées pour le braille dans l'ensemble du domaine linguistique néerlandais.

En Belgique, les seniors qui deviennent aveugles ou malvoyants après 65 ans ne reçoivent toujours pas d'aides financières pour l'acquisition de certaines aides techniques (vidéoloupe, téléphone adapté, lecteur de CD Daisy, calculatrice parlante, etc.). Pour chercher des solutions à cette situation injuste, la Ligue Braille poursuit ses démarches auprès des ministres compétents.

La sixième réforme de l'État modifie la fonction consultative. En 2017, la Ligue Braille a poursuivi ses démarches pour que les personnes handicapées et les associations représentatives puissent continuer à défendre leurs droits. Avec d'autres associations, la Ligue Braille a interpellé le ministre de tutelle pour que les personnes handicapées soient représentées dans le nouvel Organisme d'Intérêt Public (OIP) Iriscare en Région bruxelloise. La Ligue Braille a également interpellé le ministre et les parlementaires wallons quant à l'assurance autonomie qui modifiera notamment l'allocation pour personnes âgées. La Ligue Braille est très attentive à ce que les aides financières octroyées aux personnes handicapées âgées soient maintenues.

En vue des élections communales d'octobre 2018, la Ligue Braille a pris les devants et transmis son mémorandum au monde politique. Le texte comporte de nombreuses recommandations pour faire de chaque commune un lieu de vie plus inclusif pour les personnes ayant un handicap visuel.

Par ailleurs, au niveau européen, la Ligue Braille a soutenu les actions de l'European Blind Union concernant les personnes aveugles et malvoyantes, dont une sensibilisation des parlementaires européens au sujet de la directive sur l'accessibilité et du Traité de Marrakech. Le 6 décembre 2017, avec le BDF, la Ligue Braille participait au 4<sup>e</sup> Parlement européen des personnes handicapées où plus de 600 personnes handicapées de tous les

pays européens ont entamé un dialogue avec les dirigeants européens au sujet de leurs droits.

La Ligue Braille estime essentiel de poursuivre ce travail de défense des intérêts des personnes handicapées visuelles car elles sont confrontées à une contradiction de taille. En effet, il n'y a jamais eu autant de cadres juridiques concernant les droits et la participation, ni autant de possibilités techniques pour faciliter le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes, et pourtant un grand nombre d'entre elles sont encore chaque jour confrontées à l'ignorance, aux préjugés, aux problèmes d'accessibilité et à l'exclusion.

## 4. ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.

L'action de la Ligue Braille en faveur des personnes déficientes visuelles n'est rendue possible que grâce à un réseau étendu de personnes qui nous apportent généreusement leur aide. Certaines ont décidé de nous offrir des compétences et du temps, d'autres de participer à la Tombola, de faire un don ou un legs ou encore de constituer un fonds dédié. Sachant que les subsides des pouvoirs publics n'ont couvert cette année que 16,8 % des besoins de la Ligue Braille, ces aides restent indispensables et grandement appréciées !

### 4.1. Les volontaires.

Enregistrement de livres, gestion des Clubs Braille, animation des stands lors des événements locaux, soutien pour les activités culturelles, vente de cartes de vœux (dont les bénéficiaires sont affectés au financement partiel de notre Service social), aide dans le travail administratif, ... voilà toute une série de tâches prises en charge par les nombreux volontaires de la Ligue Braille et nous les en remercions ! Le travail ne manque pas et le temps qu'ils nous consacrent est précieux.

L'année 2017 a vu l'arrivée de nombreux volontaires, principalement en raison du projet « Je lis pour toi » qui invite à enregistrer des livres à partir de son domicile. Fin 2017, la Ligue Braille comptait 613 volontaires, dont 248 nouveaux ayant rejoint l'équipe. Bienvenue à eux et un grand merci à tous !



Photo : Nous pouvons compter sur l'incroyable énergie apportée par plusieurs centaines de volontaires.

## 4.2. Les donateurs et testateurs.

La Ligue Braille remercie ses donateurs et testateurs, les organismes philanthropiques, les entreprises pour leur aide. Sans leur générosité, de nombreuses activités et projets n'auraient pas pu être développés en 2017.

Des milliers de souscripteurs ont participé à notre 67<sup>e</sup> Tombola. Celle-ci constitue une ressource indispensable au maintien des services mis gratuitement à la disposition des personnes handicapées visuelles. Les recettes de la Tombola 2017 serviront à accompagner les personnes aveugles et malvoyantes, toutes générations confondues, dans leur (re)conquête de l'autonomie.



Photo : D'heureux gagnants présents à la réception organisée dans le cadre de la Tombola.

D'autres personnes choisissent de nous aider en léguant tout ou partie de leurs biens à la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille. Elles assurent ainsi la pérennité de notre action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Les legs constituent en effet la part la plus importante de nos ressources financières. C'est donc grâce aux legs que de nombreux projets ont pu se concrétiser.

Suite aux aléas de la vie, certaines personnes n'ayant pas ou plus d'héritier direct ont la possibilité de perpétuer leur nom et l'œuvre de leur vie en constituant, de leur vivant ou par testament, un fonds dédié. La finalité et le nom donné à ces fonds sont déterminés de commun accord avec les donateurs. La Fondation pour les aveugles en assure gratuitement la gestion et le suivi (liste complète des fonds dédiés en annexe).

## 4.3. Les pouvoirs subsidants.

Les subsides des pouvoirs publics couvrent partiellement les besoins financiers de la Ligue Braille. Ils sont indispensables pour conseiller et accompagner les personnes déficientes visuelles dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi, les activités culturelles, l'encadrement pédagogique, l'accompagnement et les loisirs. Merci aussi aux communes et aux provinces qui sont chaque année plus nombreuses à répondre à nos appels par une aide financière ou matérielle.

## 4.4. Les personnes et entreprises clientes.

La Ligue Braille offre certains services aux particuliers et aux entreprises. Ceux-ci permettent à la Ligue Braille de fournir du travail à des personnes déficientes visuelles tout en dégagant quelques bénéfices. Ceux-ci contribuent au financement de nos services aux personnes aveugles et malvoyantes.

Trois services sont disponibles :

- LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises et institutions (personnalisation et pliage de documents, de feuilles et de brochures, mise sous enveloppes, mise sous film plastique, collage d'étiquettes d'adresses, de timbres, etc.) et propose également des tâches spécifiques telles que l'emballage et le déballage d'objets, l'impression de cartes de visite ou d'invitations ou encore l'assemblage de différents documents dans des classeurs.
- Le Service de transcription répond aux demandes de responsables politiques, musées, restaurants ou entreprises pharmaceutiques afin de transcrire en braille des messages mis à la disposition du public (menus, cartels, boîtes de médicaments, etc.).
- La chaiserie réalise du cannage et du rempaillage pour toutes sortes de fauteuils, bergères, sièges, etc. En 2017, 126 pièces sont passées entre les mains expertes d'artisans aveugles.

La Ligue Braille remercie tous ceux qui ont sollicité ses services en 2017.



Photo : LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises.

## 5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.

Dans une société en pleine mutation, la Ligue Braille doit s'adapter sans cesse. Nouvelles tendances sociétales, évolution des exigences et des orientations des pouvoirs subsidiaires, opportunités à saisir en vue de nouvelles collaborations, etc., sont autant de défis que nous devons relever.

En 2018, tous les services continueront à travailler ensemble pour apporter des réponses et poursuivre notre mission au profit de nos membres, en maintenant les activités existantes tout en gardant le cap sur l'avenir. Ainsi la Ligue Braille continue d'investir dans l'éveil aux nouvelles technologies et dans des projets répondant toujours mieux aux besoins des personnes aveugles et malvoyantes.

Après avoir recueilli les autorisations et financements nécessaires, le projet de « Dagverzorgingscentrum » (Centre de jour et de soins) entre à présent dans sa phase de réalisation avec le démarrage des travaux d'aménagement.

Deux nouveaux espaces seront déployés en 2018 : l'espace de psychomotricité et l'espace multimédia, qui constituent une nouvelle offre de services.

Des séances d'information et d'initiation, ainsi que des cycles de formation sur les tablettes et smartphones seront organisés pour que les bénéficiaires puissent utiliser ces nouveaux outils de façon optimale.

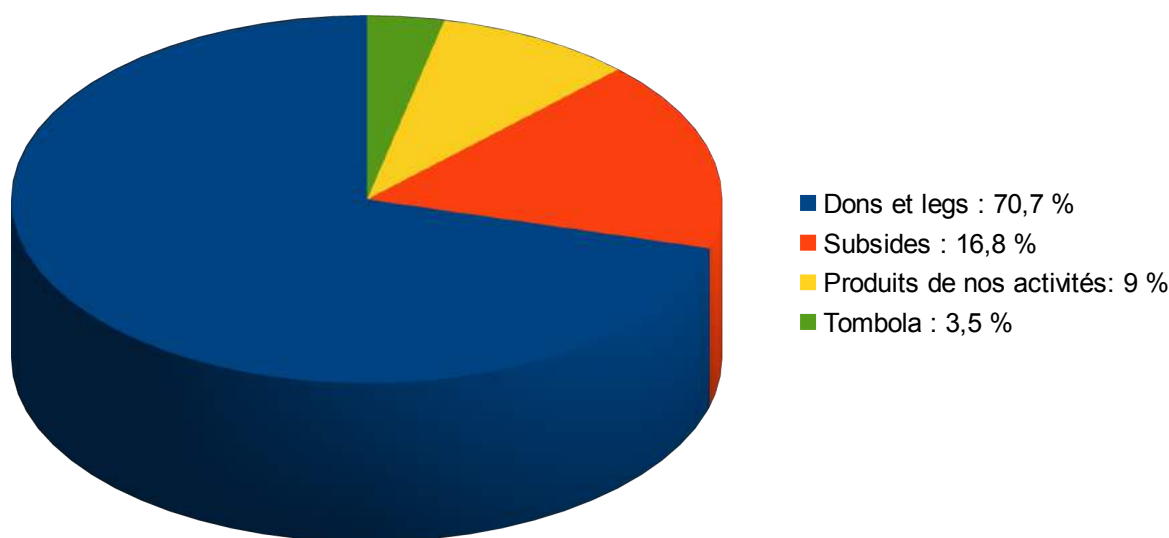
Le livre est une fenêtre ouverte sur le monde, il permet de se former, de s'informer, de s'évader... La Ligue Braille continuera à assurer la multiplicité des supports adaptés au handicap visuel et à élargir l'offre de lectures.

Enfin, dans le domaine de la défense des droits et intérêts des personnes handicapées visuelles au niveau politique, l'objectif en 2018 sera de renforcer notre présence dans les instances consultatives, en Flandre en collaborant à la mise en œuvre d'un Conseil consultatif flamand, à Bruxelles dans le cadre du nouvel OIP Iriscare et à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

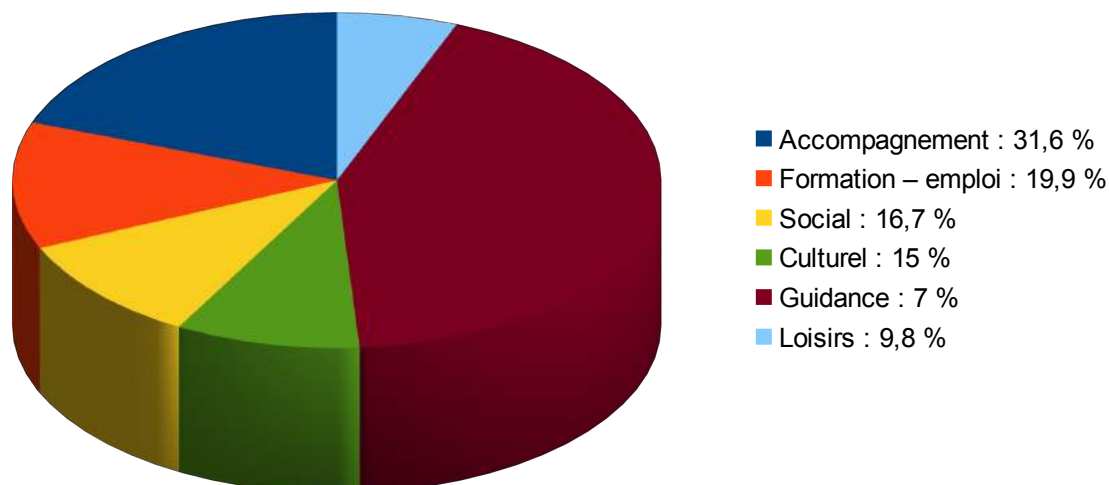
## 6. QUELQUES CHIFFRES.

Les chiffres ci-dessous illustrent de façon complémentaire le travail de notre organisation.

### Source de financement de l'ensemble des activités de la Ligue Braille en faveur des personnes aveugles et malvoyantes :



### Chaque euro affecté aux services d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes est réparti comme suit :



Les comptes de l'asbl Ligue Braille ainsi que ceux de la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, et des asbl satellites de la Ligue Braille ont été contrôlés par la SCPRL Yves Merlin, réviseurs d'entreprises.

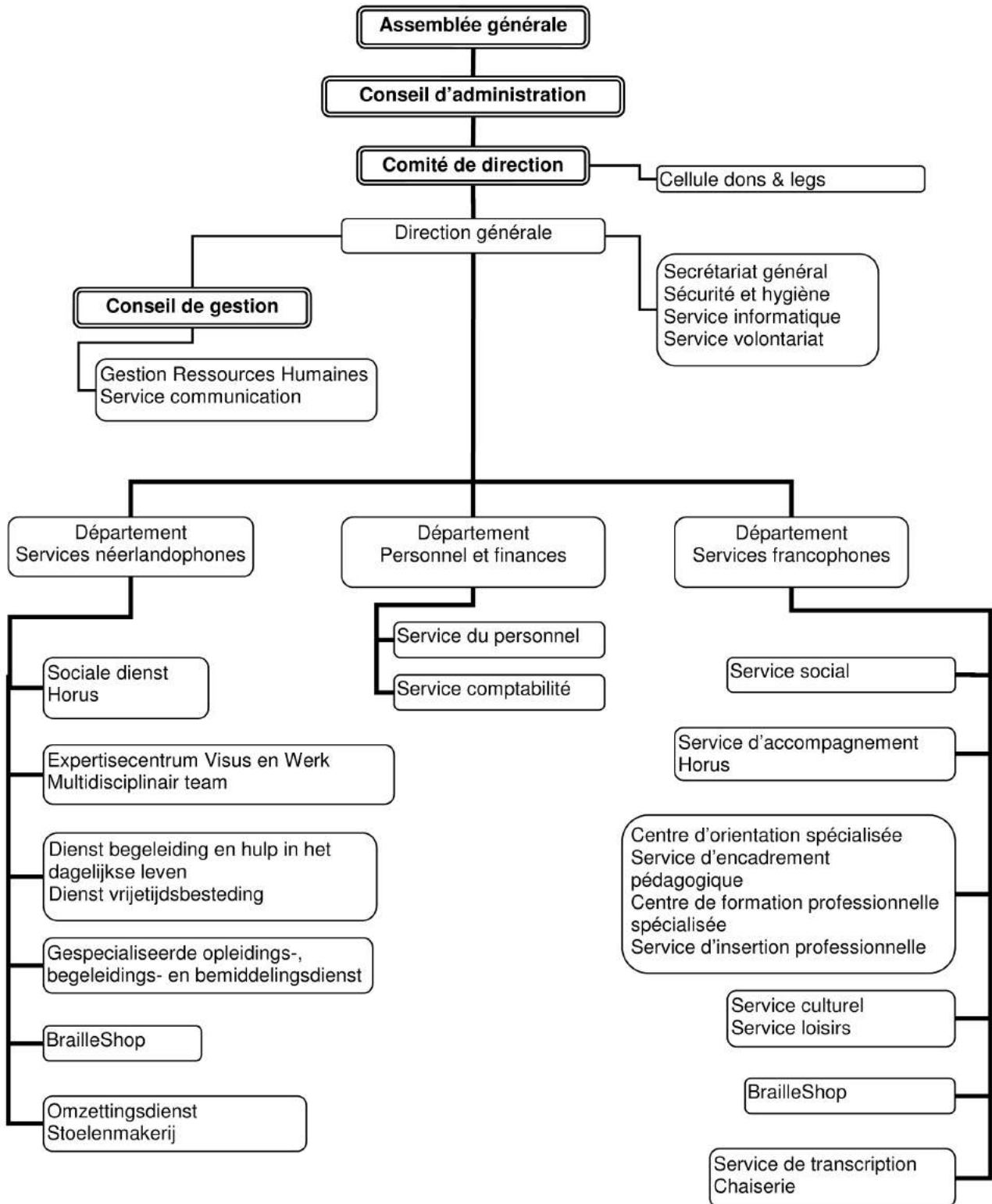
**Ce rapport d'activités a été approuvé le 27 avril 2018 par l'Assemblée générale de la Ligue Braille.**



# ANNEXES.

## A. Structure de la Ligue Braille.

asbl LIGUE BRAILLE



## **B. Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2017).**

Michel BERLO  
Bernard DEWANDRE  
Guy DE WILDE  
Raoul DUTRY  
Marcel FLORIZOONE  
Marc GIBOUX  
Luc LION  
Thierry VAN BOXMEER  
Alain VAN CAUTEREN  
Henri van der VAEREN

### **Fonctions honoraires :**

Jeanine BOURLARD (Administratrice honoraire)  
Jacques DAVER (Administrateur honoraire)  
René DEVILLEZ (Administrateur-Vice-Président et Secrétaire général honoraire)  
Marc GIBOUX (Président honoraire)  
Jean-Paul HERBECQ (Administrateur et Président honoraire)  
Alex HOEBEKE (Administrateur honoraire)  
Pierre LECOCQ (Administrateur honoraire)  
Felix MERTENS (Administrateur honoraire)  
Thierry VAN BOXMEER (Président honoraire)  
Jan VAN NULAND (Administrateur honoraire)

## **C. Membres du Comité de direction (au 31 décembre 2017).**

Michel BERLO, Président  
Bernard DEWANDRE, Secrétaire général adjoint  
Guy DE WILDE, Vice-président et Trésorier  
Marcel FLORIZOONE, Vice-président et Trésorier adjoint  
Marc GIBOUX, Secrétaire général  
Michel MAGIS, Directeur de la Ligue Braille

## **D. Conseillers du Comité de direction (au 31 décembre 2017).**

Pierre-B. BAREEL  
René DEVILLEZ

## E. ASBL satellites.

La Ligue Braille est membre permanent d'associations typhlophiles à la création desquelles elle a participé.

- **Centre d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes (CAPAM asbl)** a pour but d'assurer, dans la Région de Bruxelles-Capitale, le premier accueil des personnes aveugles et malvoyantes de plus de 65 ans, l'analyse de leur situation, leur accompagnement et le suivi de leurs demandes.
- **Sociaal-cultureel werk voor blinden en slechtzienden (SCWBS vzw )** développe diverses initiatives dans le but d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes aveugles et malvoyantes.
- **Centre de transcription pour aveugles et malvoyants (CETAM asbl)** se charge de rendre l'information écrite accessible aux personnes aveugles et malvoyantes par la production de supports adaptés (sonores, en braille, en grands caractères ou numériques).
- **Les Amis de Louis Braille (LB asbl)** réalise, selon des méthodes artisanales, le cannage et le rempaillage de sièges ainsi que la reliure de livres en braille et en grands caractères.

Pour ces trois dernières asbl, les prestations sont effectuées par les services de l'asbl Ligue Braille.

## F. Fondation pour les aveugles.

Reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 19 avril 2006, la Fondation pour les aveugles, fondation de la Ligue Braille pour les personnes aveugles et malvoyantes, s'est fixée 4 missions :

- Aider les personnes aveugles et malvoyantes via un soutien matériel et financier à l'asbl Ligue Braille.
- Soutenir la recherche scientifique en primant des projets de recherche en ophtalmologie.
- Prévenir et sensibiliser le public grâce à des campagnes d'information.
- Gérer et contrôler gratuitement l'utilisation des fonds dédiés et des fonds qui lui sont légués.

### Membres du Comité scientifique (au 31 décembre 2017) :

Professeur Ingele CASTEELS (UZ Leuven)  
Professeur Monique CORDONNIER (ULB, Hôpital Erasme)  
Professeur émérite Jean-Jacques DE LAEY, président (UZ Gent)  
Professeur Patrick DE POTTER (UCL)  
Professeur Philippe KESTELYN (UZ Gent)  
Professeur Bart LEROY (UZ Gent)  
Professeur Laurence POSTELMANS (CHU Brugmann)  
Professeur Jean-Marie RAKIC (CHU Liège)  
Professeur Marie-José TASSIGNON (UZ Antwerpen)  
Professeur Marcel Ten TUSSCHER (UZ Brussel)  
Professeur François WILLERMAIN (CHU Saint-Pierre)

## **G. Fonds dédiés.**

### **Fonds Agnès.**

Accès à la lecture et à l'information pour les personnes aveugles et malvoyantes.

### **Fonds Christophe.**

Intervention financière dans l'achat de petites aides techniques du BrailleShop.

### **Fonds Chantal de Decker.**

Intervention dans le financement des lecteurs Daisy acquis par les personnes aveugles ou malvoyantes de plus de 65 ans.

### **Fonds Jules Legardien.**

Financement des activités d'apprentissage de la cuisine, du braille, de la locomotion à la longue canne blanche pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes.

### **Fonds Hubert Ouvry.**

Octroi de bourses d'études aux personnes aveugles et malvoyantes.

### **Fonds Roger Roovers.**

Intervention dans le coût des transcriptions de cours et autres documents pour les étudiants lorsque ces coûts ne sont pas pris en charge par les pouvoirs subsidiaires.

### **Fonds Ruthy.**

Financement des premières cannes blanches offertes aux personnes aveugles et malvoyantes.

### **Fonds Robert Van Assche et Anna Van Crombrughe.**

Remise de prix à des personnes aveugles méritantes.

L'utilisation de ces Fonds est contrôlée et gérée gratuitement par la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille.

## H. La Ligue Braille est active dans tout le pays.



### 1. Bruxelles (siège social)

Rue d'Angleterre 57  
1060 Bruxelles  
T. 02 533 32 11

### 2. Ath

Rue de la Station 41 / 2  
7800 Ath  
T. 068 33 54 50

### 3. Charleroi

Boulevard Tirou 12  
6000 Charleroi  
T. 071 32 88 22

### 4. Libramont

Avenue de Bouillon 16 A  
6800 Libramont  
T. 061 23 31 33

### 5. Liège

Rue des Guillemins 63  
4000 Liège  
T. 04 229 33 35

### 6. Namur

Rue de la Croix-Rouge 31 / 7  
5100 Jambes  
T. 081 31 21 26

### 7. Antwerpen

Frankrijklei 40 / 3  
2000 Antwerpen  
T. 03 213 27 88

### 8. Geel

Werft 53 / 3  
2440 Geel  
T. 014 58 50 68

### 9. Gent

Kortrijksesteenweg 344  
9000 Gent  
T. 09 220 58 78

### 10. Hasselt

Leopoldplein 25 / 3  
3500 Hasselt  
T. 011 21 58 88

### 11. Kortrijk

Minister Tacklaan 35 / 01  
8500 Kortrijk  
T. 056 20 64 60

### 12. Leuven

Fonteinstraat 133 / 0001  
3000 Leuven  
T. 016 20 37 97

**Nous contacter : Ligue Braille asbl - 57, Rue d'Angleterre - 1060 Bruxelles  
T +32(0)2 533 32 11 - F +32(0)2 537 64 26 - info@braille.be - www.braille.be  
IBAN : BE11 0000 0000 4848 - BIC : BPOTBEB1**